

Santé | Cancer du col de l'utérus : un dépistage à la carte ?

Par Florence Cottin
3 minutes

En France, le cancer du col de l'utérus touche 3 000 femmes et provoque 1 100 décès chaque année

Alors qu'Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein s'achève, l'Institut national du cancer (INCa) en a profité pour rappeler que le cancer du col de l'utérus peut être également prévenu. Notamment grâce à la vaccination contre les principaux papillomavirus (HPV) responsables de cette maladie ou encore par des frottis.

"On sait aujourd'hui que 100 % des cancers du col de l'utérus sont attribuables à certains HPV à haut risque, souligne l'Inca dans son dernier rapport qui rappelle également que "ces virus se transmettent par simple contact au niveau des parties génitales et la contamination a lieu le plus souvent dans les premières années de la vie sexuelle. Le sexe oral est aussi un mode de transmission de ces virus." Si 90 % des infections détectées sont éliminées naturellement dans les deux ans, certains HPV à haut risque peuvent persister et entraîner le développement de lésions précancéreuses au niveau du col de l'utérus.

Une situation inacceptable

Seul problème, le frottis standard ne révèle pas toujours de pathologie alors que dans 30% des cas, des lésions précancéreuses pourraient être détectées chez les femmes de plus de 30 ans par un test viral HPV. L'Institut national du cancer ainsi que la Société française de colposcopie et pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) ont émis le souhait, dans leurs dernières recommandations de généraliser le remboursement du test HPV pour un dépistage optimal du cancer du col de l'utérus.

"Pour l'heure, le test HPV n'est remboursé que dans le cas où des anomalies auraient été repérées et que ce test complémentaire devient nécessaire. Pour les autres, il reste à charge pour un coût de 35 euros. L'Assurance-maladie n'a pas pris en compte les nouvelles recommandations dans les remboursements, déplore le Dr Bernard Huynh, gynécologue-obstétricien, trésorier de la SFCPCV. Cette situation est inacceptable pour les médecins qui sont dévoués à la santé des femmes quels que soient leurs moyens, empêche les plus défavorisées d'accéder à un dépistage optimal. C'est injuste et triste."